

Montréal, le 23 décembre 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3959-2016
Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3961-2016**

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la décision D-2016-190, la Régie de l'énergie (la Régie) vous convoque à une audience sur l'enjeu des droits acquis du Producteur afin de permettre à ce dernier de faire valoir sa position. Cette audience va avoir lieu **les 20 et 21 mars 2017 et si nécessaire, les 23 et 24 mars 2017**, dans la salle Krieghoff de ses bureaux de Montréal.

La Régie fixera ultérieurement le cadre procédural de cette audience.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml